

la carte blanche

Paul Callewaert Secrétaire général des Mutualités socialistes flamandes, Jean-Pascal Labille Secrétaire général de Solidaris

Maggie De Block piégée par la norme de croissance du budget des soins de santé

La politique d'austérité ordonnée par le gouvernement a un impact très lourd sur notre système de soins de santé et les patients, pour lesquels la facture ne fait que grimper.

La confection du budget 2019 de l'assurance maladie entre dans sa dernière ligne droite. Le 8 octobre au plus tard, le conseil général de l'Inami doit se prononcer.

Ce « dernier round budgétaire » de la législature est l'occasion de faire le bilan de la politique menée dans les soins de santé.

Lorsque le gouvernement suédois entre en fonction en 2014, il se veut rassurant concernant les soins de santé. L'accord de majorité déclare vouloir améliorer l'accessibilité, réduire les inégalités de santé, ou encore renforcer la sécurité et la transparence tarifaire. Les réformes s'inscriront dans la continuité des politiques entamées lors de la législature précédente et seront menées dans le respect de la concertation. Beaucoup de déclarations d'intention et rien de bien concret... si ce n'est la réduction de la norme de croissance du budget de l'assurance maladie de 3 % à 1,5 %. Une décision qui va dominer la politique de la ministre Maggie De Block tout au long de la législature.

Nous pouvons aujourd'hui mesurer l'ampleur des efforts que cette trajectoire budgétaire a imposés. De 2015 à 2018, la contribution de l'assurance maladie à l'assainissement budgétaire a été de

2,1 milliards. A titre de comparaison, le remboursement des consultations et visites des médecins généralistes est de 1,3 milliard d'euros. Pour 2019, l'Inami estime qu'il faudrait 503 millions d'économies supplémentaires pour respecter la norme, portant l'effort à 2,6 milliards sur l'ensemble de la législature.

Cette politique d'austérité sans précédent impacte notre système de soins de santé et les patients. Outre les économies qui les touchent directement, il y a aussi les effets indirects d'un modèle de concertation et d'une sécurité tarifaire fragilisés. Sur le terrain, on peut observer l'augmentation inquiétante du nombre de prestataires non conventionnés dans certaines disciplines et la forte progression des suppléments d'honoraires facturés aux patients tant à l'hôpital qu'en ambulatoire.

On relèvera aussi la résignation qui s'installe parmi les acteurs de l'assurance maladie. Le contexte budgétaire n'offre en effet aucune marge de manœuvre pour de nouvelles initiatives améliorant la qualité ou l'accessibilité aux soins de santé. On assiste à un désinvestissement dans l'assurance maladie, alors même que certains coûts restent insuffisamment couverts – notamment les soins dentaires, la santé mentale, les appareils auditifs et d'optique – et qu'une partie croissante de la population est amenée à reporter des soins de base.

Un « geste des collègues »

Enfin, le budget des soins de

santé est trop étriqué que pour intégrer les innovations dans l'assurance maladie. Ainsi, pour la période 2015 à 2018, le dépassement cumulé du budget des médicaments se monte à 1 milliard d'euros ! Début juin, Maggie De Block déclarait dans *Het Laatste Nieuws* que le dépassement estimé d'un demi-milliard d'euros du budget de l'assurance maladie pour 2019 s'expliquait à concurrence de 300 millions par le succès des nouveaux traitements contre le cancer.

Piégée une fois de plus par la norme de croissance, la ministre déclarait refuser cette fois de faire des économies et demandait un « geste de ses collègues » à concurrence de 300 millions.

Son communiqué de presse triomphant à l'issue du conclave budgétaire du 26 juillet laissait croire qu'elle avait obtenu les nouveaux moyens qu'elle demandait pour les traitements contre le cancer. Mais le détail des décisions de juillet, communiquées ce lundi au comité de l'assurance de l'Inami, révèle qu'il n'en est rien. Maggie De Block n'aura pas obtenu un euro de plus pour l'assurance maladie. Le gouvernement a simplement accepté d'utiliser sa « baguette magique ». Malgré tous les signaux confirmant que la forte croissance des dépenses de médicaments va se poursuivre en 2019, il a corrigé à la baisse les estimations de dépenses de l'Inami de 193 millions et a acté comme mesure de maîtrise du budget le fait que celui-ci dérapera d'au minimum 105 millions. En clair, il ferme les yeux sur le dépassement attendu à concurrence de 300 millions en 2019.

En bottant en touche, le gouvernement reconnaît de facto que la norme de croissance d'1,5 % qu'il a imposée au budget de l'assurance maladie n'est pas soutenable si l'on veut maintenir le niveau d'accessibilité et de qualité de notre système de soins de santé. En renvoyant la patate chaude au prochain gouvernement, il bénéficie d'un avantage politique à court terme mais qui n'est pas sans

conséquences sur les patients et les citoyens à moyen terme. Car comment le prochain gouvernement parviendra-t-il à résorber un déficit qui avoisinera les 10 % du budget des médicaments sans mesures douloureuses pour les patients ? Comment pourra-t-il maintenir la qualité et l'accessibilité aux soins dans le carcan d'une norme budgétaire trop étriquée ? Sera-t-il en mesure de réduire les inégalités sociales de santé ? Pourra-t-il apporter une réponse significative aux besoins aujourd'hui non satisfaits en soins de santé et lutter contre l'avènement d'une médecine à deux vitesses ? Poser les questions, c'est y répondre. ■